



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## 1 – Introduction et Clause d’Acceptation

L’Association OSEZ VOTRE VOIX, N° de Siret 918 969 841 00025 dont le siège social est Lieu-Dit L’Aireau – 7 route Bernard Jousset 49150 La Lande-Chasles est une Association Loi 1901 ayant pour objet de proposer et/ou d’organiser des Ateliers individuels ou collectifs, Conférences et Concerts.

Les différentes manifestations se déroulent sur plusieurs sites. Le lieu est précisé sur les différents supports de communication et/ou d’inscription/réservation.

Les évènements proposés sont dédiés à tout public. Toutefois, Osez votre Voix et/ou l’intervenant-e s’autorisent à mettre un critère d’âge/de public, si nécessaire. Cela est précisé lors de la commercialisation de la manifestation.

Les ateliers et conférences sont animés par des intervenants reconnus dans leur domaine.

Osez votre Voix propose :

- des Ateliers individuels et collectifs sur le travail de la voix parlée ou chantée
- des Ateliers individuels et collectifs de connaissance de soi par la voix
- des Audits, mise en scène pour celui-celle qui veut parfaire son intervention publique, des artistes professionnels ou amateurs
- des Ateliers Arts de la Scène, essentiellement collectifs, à l’année (*scolaire*), sur une journée ou un week-end
- des ateliers destinés aux seniors et aux personnes en situation de handicap
- des conférences sur différents thèmes toutefois communs au mieux-être et à la connaissance de soi, par différents outils et celui de la voix en particulier
- des concerts

L’utilisation des services de l’Association constitue une acceptation des conditions générales.

## 2 – Conditions de Réservation et d’Achat, d’Utilisation et de Paiement

La majorité des prestations est réservable et vendue via HelloAsso.

### 2 -1 : Réservation et Achat

La réservation d’un évènement peut s’effectuer

- par téléphone, courriel, sms, WhatsApp de l’Association ou de l’Intervenant-e
- par le support HelloAsso
- par des liens internet fournis par l’Association ou l’intervenant-e

La réservation des Évènements faite par téléphone, courriel, sms, WhatsApp, n’est effective qu’après son règlement.

Le nombre de participants aux ateliers collectifs varie selon le thème de l’Atelier et le Lieu.

## **Le Pass Cadeau**

Commandé par téléphone, courriel, sms ou en ligne, celui-ci est envoyé après son règlement, par la poste (*si le délai le permet*) et fourni dans une jolie enveloppe cadeau. La commande d'un Pass de dernière minute est envoyé par courriel (*après son règlement*) et ainsi peut être imprimé par l'acheteur (*sans enveloppe cadeau*). Un Atelier vocal (1 h) n'est possible qu'après avoir bénéficié d'un Bilan vocal (1 h 30), rendez-vous incontournable. Les Pass ne sont ni repris, ni échangés.

## **Les Ateliers «Découverte»**

Le nombre de participant-e-s étant limité aux ateliers «Découverte», lors de l'inscription, il est demandé un règlement de 8 € (espèces, chèque, CB via HelloAsso) restitués après la participation. Cela pour éviter des inscrits qui ne viennent pas et prennent la place de quelqu'un qui aurait souhaité participer.

## 2 -2 : Utilisation

Chaque prestation vendue applique les Conditions de nos prestataires (*fournies sur demande*). Le Pass Bilan vocal, Atelier ou Cadeau doit être utilisé dans un délai de 3 mois après sa date d'émission.

## 2 -3 : Paiement

L'ensemble des Prestations / Évènements / Manifestations peut être réglé :

Avant le jour par

- virement (*RIB fourni sur demande*)
- CB (*sécurisé via HelloAsso*)
- espèces

À l'issue du rendez-vous (*sauf 1<sup>er</sup> rendez-vous*) par

- espèces
- chèque (*à l'ordre de l'Association Osez votre Voix*)

La réservation de prestation d'un nouveau client sera validée par le règlement **avant le rendez-vous** (*espèces, virement ou CB via HelloAsso*).

Les Ateliers collectifs sont à régler lors de l'inscription par

- chèque (*à l'ordre de l'Association Osez votre Voix*)
- virement (*RIB sur demande*)
- CB (*via HelloAsso*)
- espèces

Pour les règlements en plusieurs fois par CB sur HelloAsso des Ateliers Annuels, un chèque de caution d'une valeur de 30 % sera demandé. Il sera restitué en fin d'année. Si tous les règlements n'ont pas été honorés, il sera encaissé.

Une facture est fournie sur demande.

### 3 – Annulation

#### 3-1 : Par notre Prestataire ou Osez votre Voix

Osez votre Voix s'engage à reporter ou à rembourser (*si elle ne peut être reportée*) toute prestation en cas de non faisabilité, si elle est de la responsabilité du prestataire ou de l'Association.

#### 3-2 : Par le client

Un Atelier individuel réservé, reporté ou annulé, **minimum 48 h à l'avance** est déplacé ou remboursé (*en cas d'annulation*) sans frais. **Moins de 48 h à l'avance**, un dédommagement de la valeur des frais engagés par Osez votre Voix est demandé.

Les Ateliers Collectifs annuels manqués ne sont pas remboursés. Celui ou celle qui décide de ne plus venir au cours de l'année se doit de régler l'année dans sa totalité.

### 4 – Fonctionnement de la prestation / l'évènement

- 4-1 Osez votre Voix s'assure du bon déroulement de la prestation/de l'évènement
- 4-2 Osez votre Voix veille à respecter le nombre juste de participants pour la réussite des prestations/évènements
- 4-3 Osez votre Voix et ses intervenants invitent à la bienveillance et au respect de chacun
- 4-4 Osez votre Voix et ses intervenants respectent la confidentialité de ce qui est révélé lors des ateliers / conférences
- 4-5 Osez votre Voix choisit avec soin, tous ses intervenants

### 5 – Adhésion à l'Association

Toute personne majeure peut devenir membre Bienfaiteur-trice en versant une contribution (*sans minimum*) et ou en mettant à disposition de l'Association salles, matériel et dons de tout ordre (*d'une valeur supérieure ou égale à 80 €*). Son statut de membre bienfaiteur-trice est revu chaque année.

Il lui sera fourni les Statuts de l'Association sur demande.

### 6 – Clause de confidentialité et de protection des données

Les données fournies lors d'inscription de toute prestation restent confidentielles et sont utilisées à des fins de communication pour informer sur de nouveaux ateliers, évènements et prestations. Comme la loi l'oblige, il est possible de se désinscrire des supports de communication.



Association « Osez votre Voix » Loi 1901 créée le 03/08/2020  
N° Siret : 918 969 841 00025  
Siège Social : Lieu-Dit l'Aireau – 7 route Bernard Jousset  
49150 La Lande-Chasles

Contact : Cécile ROBERT 06 32 06 39 88  
Courriel : [asso.osezvotrevoix@gmail.com](mailto:asso.osezvotrevoix@gmail.com)